



Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

**Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :**

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

**Note :** Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

**[www.FinanceImmo.com](http://www.FinanceImmo.com)**

## Avant d'investir dans un programme immobilier

- 1 Avant d'investir dans l'immobilier.**
- 2 Les résidences de tourisme.**
- 3 Questions / Réponses.**

### 1 - Avant d'investir dans l'immobilier.

**Quelle que soit la raison pour laquelle vous souhaitez investir, la réussite de votre investissement financier dépendra de la manière dont vous aborderez les points déterminants suivants :**

- La rentabilité : il y a la valeur locative présente et également l'évolution du marché immobilier à moyen et long termes.
- La qualité du logement : cela dépend essentiellement des matériaux utilisés, du style de la construction, de la qualité du chauffage et de la plomberie.
- L'emplacement : c'est le critère le plus important, mis à part votre ressenti personnel, la situation, la renommée du quartier et la proximité des transports en commun.
- Le potentiel locatif : renseignez-vous sur la demande locative du secteur qui vous intéresse.

### 2 - Les résidences de tourisme.

L'investissement dans des résidences de tourisme séduit beaucoup car les investisseurs y voient une fiscalité avantageuse avec la prise en charge de la gestion locative de leur bien par un professionnel et la possibilité de venir passer quelques semaines par an dans leur logement. Mais ce type d'investissement requiert certains points d'attention.

**Récupération de la TVA : cela est possible pour l'acquisition d'un bien neuf mais il y a certaines conditions.**

- L'exploitant doit proposer 3 des 4 prestations suivantes : accueil, petit-déjeuner, linge de maison et ménage.
- 70% des propriétaires de la résidence doivent avoir signé un bail commercial.
- Le logement doit être conservé 20 ans.

**Il faut absolument vous rendre sur place pour évaluer le potentiel touristique :**

- Combien de mois dure la saison touristique ?
- Quelle distance entre la résidence et les commerces ?
- Quelle est la qualité des équipements de la résidence ?
- Quels sont les prix de location en dehors des résidences de tourisme ?

Le gestionnaire est la clé de votre investissement, celui-ci sera sélectionné par le promoteur et vous serez engagé par un bail commercial de 9 ans. En choisissant de grands noms comme Lagrange, Pierre et Vacances, etc.... vous bénéficierez de leur expérience.

### 3 - Vos questions : conseil et programme défiscalisation

Si vous vous posez des questions ou souhaitez approfondir un thème, consultez le [forum de Finance Immo](#).

Vous pouvez trouver des réponses dans des discussions traitant du même sujet, ou bien poster un message auquel nos services répondrons dans les meilleurs délais.



#### Les derniers messages de la rubrique **placement** :

Aucun message n'est disponible pour cette rubrique

#### Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne ([www.FinanceImmo.com](http://www.FinanceImmo.com)) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.

Finance Immo © - RCS 443 740 121 rcs nice -741G - Siège social : 52 rue Gioffredo 06000 Nice - © Copyright Finance Immo 2001-2008. Tous droits réservés.